



COMMUNIQUE DE PRESSE

Besançon, le 27 août 2018

François Rollin prend la direction de la délégation de Besançon de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

François Rollin est le nouveau directeur de la délégation de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à Besançon, depuis le 1^{er} août 2018. Il succède à Laurent Tessier, aujourd'hui directeur de la Direction Départementale des Territoires de l'Eure.

Depuis 2011, il était directeur de l'agence Nord Franche-Comté de l'Office national des forêts (ONF). Diplômé de l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts (ENGREF), il a également été adjoint au commissaire de massif du Jura, après un premier poste à l'ONF comme responsable du service Forêt de l'agence de Verdun.

La délégation de Besançon de l'agence de l'eau met son expertise et ses financements au service des collectivités et des acteurs économiques pour permettre la réalisation de projets pour l'eau sur les territoires relevant du bassin Rhône-Méditerranée, situés en région Bourgogne-Franche-Comté (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort en totalité, et Saône-et-Loire et Côte-d'Or pour partie) ainsi que dans deux départements limitrophes (Vosges et Haute-Marne pour partie).

François Rollin se fixe deux priorités pour la délégation : **préparer et assurer le lancement du nouveau programme d'intervention 2019-2024** de l'agence de l'eau pour permettre la réalisation des projets nécessaires à l'amélioration de la gestion de l'eau et à la reconquête de la qualité des milieux aquatiques et **renforcer les partenariats avec la Région, les Départements et les structures intercommunales**.

L'atteinte du bon état des eaux est vitale en Bourgogne-Franche-Comté où seulement 33% des rivières sont en bon état écologique. La pollution domestique et industrielle a fortement régressé ces 25 dernières années mais il reste encore à relever les défis des pesticides et des nitrates d'origine agricole. Pour cela, des plans d'actions sont engagés sur les 111 captages prioritaires exploités pour l'alimentation en eau potable. Le 2^{ème} grand défi du territoire est de retrouver un fonctionnement plus naturel des rivières et permettre ainsi le retour de la biodiversité, une meilleure prévention des inondations et une plus grande résilience face aux effets du changement climatique. Enfin, la poursuite des économies d'eau et l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource restent plus que jamais d'actualité.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité aquatique. L'agence de l'eau agit dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,8 milliards d'euros sur 6 ans. Elle emploie 350 personnes dont une trentaine à la délégation de Besançon.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com